

De la part des candidats\* à la législative, pour l'UPR, dans les circonscriptions du Limousin

\*

Philippe Gombert, délégué régional et candidat dans la circonscription de Creuse

Suraj Sukhdeo délégué de Haute-Vienne et candidat dans la 1ère circonscription de Haute-Vienne

Eva di Battista, candidate dans la 2ème circonscription de Haute-Vienne

Isabelle Falipou, candidate dans la 3ème circonscription de Haute-Vienne

Julien Magne, délégué de Corrèze et candidat dans la 2ème circonscription de Corrèze;

Anne-Pascale Chabot, candidate dans la 1ère circonscription de Corrèze

à l'attention de l'association 55 citoyens pour Limoges, <[55citoyenspoulimoges@gmail.com](mailto:55citoyenspoulimoges@gmail.com)> :

Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir votre lettre ouverte qui nous a beaucoup intéressés. Nous sommes également très préoccupés de la situation des transports ferroviaires dans le Massif Central, qui souffre de fermetures de lignes dites "secondaires" qui arrivent les unes après les autres et qui semblent programmées. Mais, dans la lettre que vous nous avez fait parvenir, il ne s'agit pas de ligne secondaire, mais d'une liaison essentielle: celle qui joint Montluçon à Lyon; et a également été mise en sommeil celle qui relie Ussel et Clermont-Ferrand.

**Quelle est notre vision du rôle de l'Etat et du Parlement dans ce dossier?**

**Selon nous, il est dans le rôle régalien de l'Etat de maintenir dans des situations égales toutes les portions de notre territoire; ainsi le veut la seconde devise de notre république: "égalité"; c'est pour que nos régions soient dans des situations d'égalité que furent créés les départements, en 1790.**

Partant de ce principe, le fait que des territoires souffrent d'un enclavement les conduisant à la destructuration industrielle et à la pauvreté est, selon nous, inadmissible; et les députés, qui sont les représentants de la nation, doivent faire cesser ce type d'inégalité. Or cela est accepté par les gouvernements successifs, voire organisé: sous prétexte de rentabilité des transports, on ferme les lignes "peu fréquentées" ou bien "coûteuses en maintenance" (comment se fait-il que les travaux nécessaires entre Montluçon et Roanne n'aient pas été effectués rapidement?).

**Selon nous, d'un point de vue plus général la notion de service public est attaquée; sous prétexte de rentabilité, notion en réalité propre aux entreprises privées, on met sous le tapis le respect du bien commun de la population; et ceci pas seulement dans le domaine des transports en commun: tout est impacté, de la santé à l'école publique: nos services publics de qualité se voient maintenant proposés de devenir concurrentiels par rapport à des prestataires privés .. avant un démantèlement futur. Cette mise en concurrence destructrice est peu à peu mise en œuvre par le TFUE (traité de fonctionnement de l'union européenne), via son article 106.**

Notre rôle en tant que parlementaires sera de protéger au maximum nos "services publics à la française" en mettant des entraves à cette privatisation rampante alliée à la stratégie d'abandon des secteurs "peu rentables" ou nécessitant de la maintenance. Ce sera difficile car la contrainte de

l'article 106 est forte, et en réalité, comme l'a expliqué notre candidat à l'élection présidentielle François Asselineau, il n'y a pas d'autre moyen de sortir de ce piège que la mise en oeuvre de l'article 50. Mais au moins, si nous ne le pouvons pas dans un premier temps, nous ferons de l'éducation populaire auprès des Français en leur expliquant pourquoi ils sont dans cette situation et comment en libérer notre pays.

---

**Quelles conceptions de l'aménagement ferroviaire du territoire défendrons-nous à l'Assemblée Nationale si nous sommes élus?**

Nous exigerons le retour à un maillage territorial correct, avec la remise en service de certaines voies qui n'avaient pas à être abandonnées, et ferons assumer la maintenance qui va avec, ce qui est nécessaire si on ne veut pas subir des accidents comme à Brétigny.

---

**Quelle sera notre position concernant le dossier de la liaison ferroviaire Bordeaux-Limoges-Lyon? Et quels moyens pourraient être concrètement mis en oeuvre pour prolonger la liaison jusqu'à Lyon ?**

Notre position est de rétablir la continuité de la ligne en effectuant le nécessaire pour que la partie dans l'est de l'Allier soit opérationnelle sans interruptions, car cette liaison est vitale pour tout le nord du Massif Central.

Salutations républicaines,

Pour les candidats UPR du Limousin,

Philippe GOMBERT, délégué régional.

